LUMIÈRE POUR HAÏTI

www.lumierepourhaiti.org

CCP 12-444679-1 IBAN CH21 0900 0000 1244 4679 1

RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

Au 31 décembre 2012, *Lumière pour Haïti* comptait 508 membres.
Baisse par rapport à l'année passée qui s'explique par le fait que des personnes qui, touchées par le tremblement de terre de 2010, n'ont plus ensuite fait de don et ne sont donc plus dans le fichier.

Mais nous perdions aussi un ami précieux, un des membres fondateur de *Lumière pour Haïti*, Georges Rossier. Il restera bien vivant dans nos cœurs et dans celui des Haïtiens qui l'ont connu, apprécié, aimé. La plantation qu'il a voulue, qui porte son nom et qui sera développée, sera pour les générations futures un témoignage de son engagement dans ce pays qu'il aimait tant.

Le concert de Nicolas Fraissinet et de Pierrot le fou le 30 mars à la salle communale d'Onex a connu un beau succès et sur le plan financier un bénéfice intéressant.

Les stands de vente d'artisanat lors de diverses manifestations nous permettent ces temps-ci surtout de nous faire connaître. Le *Service Jeunesse et Action Communautaire* nous a de nouveau offert l'opportunité de tenir la buvette sur plusieurs jours lors de la manifestation « Vous (f)êtes Onex ». Ceci constitue aussi une source de revenus bienvenue.
Un grand merci à toutes les personnes qui nous donnent un précieux coup de main lors de toutes ces activités.

2012 a été une année fébrile, nous demandant la prise de décisions importantes. Au programme :

- soutenir Marie-Cédilia dans sa recherche d'une maison adéquate pour y installer son école ménagère, cadeau de sa marraine suisse.
- trouver d'urgence un autre local et son financement pour les élèves de l'école *Souvenir de Bruno*, avec toutes les complications inimaginables que cela comporte.
- faire les investigations si, cette fois-ci, la personne vendant le terrain trouvé pour le Centre professionnel est bien le vrai et unique propriétaire et, de nouveau, aller à la recherche de fonds.
- Parallèlement et durant de longs mois, nous avons tenté de négocier avec la direction du collège de l'Union afin de trouver un moyen pour que la poursuite de notre soutien financier soit défendable. En vain !

Ceux qui connaissent un peu Haïti savent que toutes ces démarches ont représenté un investissement énorme en temps et en énergie. Heureusement que nous avons pu compter sur la collaboration efficace et dévouée de nos partenaires en Haïti.

En novembre, Béatrice est partie trois semaines en Haïti pour rencontrer nos partenaires et boursiers. Durant ce séjour, elle a entre autre pu découvrir la magnifique et très grande propriété de l'école *Souvenir de Bruno*. Grâce à la générosité du Département de la sécurité du canton de Genève, par le biais de son Bureau de la Solidarité Internationale, nous avons pu la clôturer, rénover, et aménager. La subvention reçue permettra d'autres travaux indispensables tels que construction d'une cuisine, d'une citerne, de latrines et plusieurs salles supplémentaires ! La *Chaîne du Bonheur* (via *Nouvelle Planète*) s'est finalement retiré de tout financement d'achat ou de construction, mais a participé aux travaux de restauration et a entièrement équipé cette école, ainsi que partiellement nos trois autres. Nous sommes immensément reconnaissants à ces deux institutions.

Béatrice MULLER Rue des Racettes 45 1213 Onex Tél. 022 7925910 e-mail: lph.beatrice@hispeed.ch

Avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance, nous avons reçu les recettes d'actions spontanées diverses entreprises par des membres de *Lumière pour Haïti* pour soutenir nos projets. Nous mentionnons particulièrement :

- la vente de géraniums de la commune de Vernier
- la dégustation de vin gratuite à Vicques dans le Jura, au cours de laquelle la famille Maître a servi une raclette
- le vide-grenier d'un groupe de dames de la gym de Satigny
- le 3e championnat du monde de tricycle organisé par Joliat cycles à Courtételle
- le Noël œcuménique à l'église St-Hippolyte au Grand-Saconnex

Un immense merci va également à toutes les personnes qui pensent à *Lumière pour Haïti* lors de la perte d'un être cher, d'un baptême, d'un mariage, d'une réunion de famille, de Noël ou d'anniversaires, tel Téo, 12 ans, qui a destiné le cadeau de son parrain pour les enfants d'Haïti. Par ailleurs, notre gratitude s'adresse aux paroisses qui nous permettent de faire un témoignage lors d'une messe ou d'un culte, moments souvent émouvants.
Nous sommes tout aussi sensibles à tous les autres dons, qu'ils soient petits ou grands, et aux petits mots touchants et encourageants qui les accompagnent très souvent.

Grâce à votre soutien, 32 enfants ont pu fréquenter en 2012 des écoles primaires et secondaires privées. 33 jeunes bénéficient d'une bourse pour des études professionnelles et universitaires, réparties ainsi :

commerce, économie	9	sciences de l'éducation	5
informatique	4	génie civil	3
médecine	3	infirmière	1
vidéo- et infographie	1	génie électromécanique	3
auto-mécanique	2	agronomie	1
sciences juridiques	1		

Toutes ces personnes bénéficient d'aides alimentaires ponctuelles dont le montant et la fréquence dépend de l'état de notre compte. En 2012, nous avons malheureusement dû réduire notre apport.

Lumière pour Haïti finance maintenant 4 écoles primaires et 1 centre professionnel, totalisant environ 1'200 élèves. L'école ménagère Femme 2000 a reçu une subvention de départ de notre association, mais fonctionne maintenant d'une manière autonome.

Notre souci pour tous les enseignants de ces écoles est de pouvoir leur offrir un salaire décent, mais bien que nous nous y employons, ils gagnent de moins en moins à cause de la hausse générale des prix. Pour les cantines scolaires, ça devient carrément dramatique : plus d'élèves à nourrir, des coûts plus élevés et moins de subventions ! L'école *Bétsaléel* avait jusqu'en juin 2012 reçu de l'institution Datex les produits de base que nous avons complétés afin de servir un repas équilibré. Depuis, le Programme Alimentaire Mondial a coupé la subvention à plusieurs écoles de Cité Soleil, dont la nôtre. Conséquence : les cantines de trois de nos écoles sont à présent entièrement à notre charge. Pour un plat modeste quotidien, nous devons trouver Fr. 1'750 par mois par école, une gageure par les temps qui courent.

Comme toujours, les subventions aux boursiers et aux écoles sont attribuées sous haute surveillance. Nadia, notre coordinatrice haïtienne, fait le lien entre eux et *Lumière pour Haïti*, secondée efficacement par Julien. Nadia et Julien, ainsi que cette année Pascal, notre huissier, sont des éléments très précieux pour notre comité et nous leur sommes très reconnaissants pour leur immense travail.

Sans votre fidèle et généreux soutien, nous ne pourrions pas aider ces enfants à être scolarisés, ces jeunes à entreprendre des études ou une formation, alors du fond du cœur nous vous disons un immense merci.

Isabelle Nicole